

Communauté d'Agglomération de Haguenau

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE BISCHWILLER ET ENVIRONS

Modification simplifiée n°2

Mise à disposition du public

Objet :

- Corriger une erreur matérielle

Pour ce faire le Conseil Communautaire a engagé une procédure de modification simplifiée n°2 du plan local d'urbanisme intercommunal de Bischwiller et Environs. Le dossier de modification simplifiée sera tenu à la disposition du public du **mercredi 1^{er} août au jeudi 30 août 2018 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

Communauté d'Agglomération d'Haguenau Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement :

- du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mairie de Kaltenhouse :

- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
- lundi, mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
- vendredi de 14h00 à 17h00

Pendant toute la durée de la **mise à disposition du public** du dossier de modification simplifiée, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre déposé à la Communauté d'Agglomération de Haguenau et à la mairie de Kaltenhouse, aux jours et heures habituels d'ouverture. Les observations pourront aussi être adressées par écrit à Monsieur le Président par voie postale ou électronique à l'adresse suivante : environnement-urbanisme@agglo-haguenau.fr